

LES DÉFINITIONS DES INDICATEURS DU TABLEAU DE BORD

POPULATION ÉTUDIANTE ET COMMUNAUTÉ

1.1 APPRÉCIATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES (1^{ER} CYCLE)

Le pourcentage d'étudiants* qui sont très satisfaits ou satisfaits d'une série de services non scolaires, c.-à-d. tout ce qui ne touche pas à l'enseignement et à l'apprentissage (par exemple : sports, logement, vie communautaire, activités culturelles, services alimentaires, librairie, services informatiques, services en ligne, services au comptoir). *Source : sondage du Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires (CCREU)*

1.2 AIDE FINANCIÈRE / ÉQUIVALENTS À TEMPS COMPLET-ÉTUDIANTS (ETCE)

Ratio du montant total accordé annuellement en aide financière en fonction du nombre d'équivalents à temps complet-étudiants.

L'aide financière comprend :

- Bourses d'aide financière de l'Université (bourses des budgets universitaires, exemptions de droits de scolarité);
 - Bourses d'aide financière de compagnies privées et d'organismes divers (FFIÉÉO, AUCC, autres compagnies, bourses «Sommet de l'excellence de la reine Elizabeth II», bourses pour étudier en français en Ontario, bourses du Gouvernement du Québec, autres bourses des ministères de l'Éducation);
 - Régime travail-études de l'Université;
 - Régime travail-études du ministère de l'Éducation de l'Ontario;
 - Bourses du Millénaire (Ontario et autres provinces);
 - Bourses d'excellence de l'Université (admission et renouvellement, autres bourses d'excellence, bourses d'exemption de droits de scolarité);
 - Assistanats.
- (Exclut les prêts gouvernementaux).
 $ETCE = (2 \times ETC \text{ du premier cycle déclarés au Ministère au } 1^{\text{er}} \text{ novembre}) + (1 \times ETC \text{ des études supérieures déclarés au Ministère au } 1^{\text{er}} \text{ novembre}),$
 excluant l'Université Saint-Paul.

1.3 INDICE D'ÉQUILIBRE LINGUISTIQUE

Pourcentage d'étudiants francophones et d'immersion, inscrits à tous les cycles, à temps complet et à temps partiel.

- Les francophones : tous les étudiants de langue maternelle française et tous les étudiants dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français, mais dont la langue de correspondance est le français.
- Les étudiants d'immersion : les étudiants anglophones qui ont étudié dans un programme d'immersion (niveau de base ou avancé) d'une école secondaire canadienne ou qui sont inscrits dans les programmes de premier cycle d'immersion de l'Université.

1.4 INDICE D'INTERNATIONALISATION

Pourcentage d'étudiants qui profitent d'une expérience internationale ou qui sont étrangers, à tous les cycles, à temps plein et à temps partiel.

- Définition d'une expérience internationale : étudiant participant à un échange externe, incluant les stages coopératifs à l'étranger.
- Définition d'un étudiant étranger : étudiant inscrit sur visa, étudiant avec un autre statut (réfugié, mission diplomatique), étudiant admis à l'origine sur visa, incluant les étudiants entrants en échange.

1.5 INDICE DE RÉPUTATION

Pourcentage de l'auditoire externe, soit la population de la région de la capitale nationale et la population canadienne, qui qualifie l'Université d'Ottawa d'établissement de qualité supérieure.

ENGAGEMENT ET QUALITÉ DU PERSONNEL

2.1 INDICE DE CLIMAT DE TRAVAIL

Le pourcentage des employés (personnel de soutien régulier, à temps partiel et contractuel; personnel enseignant régulier et à temps partiel) satisfaits du climat de travail. À partir d'octobre 2006, un sondage sera administré annuellement et permettra de faire rapport sur la satisfaction du personnel enseignant et du personnel de soutien envers le climat de travail.

2.2 INDICE DE BILINGUISME

Le pourcentage de personnes qui sont bilingues actives au sein du corps professoral régulier et du personnel de soutien régulier. Le bilinguisme actif se définit par un score de 2 ou 3 au parler et à l'écrit (score du certificat de compétence de langue seconde).

Tout le personnel de l'Université d'Ottawa ayant au minimum une connaissance passive de l'autre langue, concept qui paraissait au tableau de bord 2005, nous portons dorénavant notre attention sur le bilinguisme actif.

2.3 INDICE DE DIVERSITÉ DU PERSONNEL

Le pourcentage d'atteinte de toutes nos cibles de diversité dans le cadre du Programme des contrats fédéraux (PCF). Le PCF reconnaît quatre groupes désignés : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et les personnes ayant un handicap.

EXCELLENCE SCOLAIRE

3.1 APPRÉCIATION DE LA QUALITÉ DE L'APPRENTISSAGE (1^{ER} CYCLE)

Pour chacun des cinq domaines clés retenus par l'Enquête nationale sur la participation étudiante (National Survey of Student Engagement ou NSSE) pour définir l'expérience universitaire, note obtenue par l'Université d'Ottawa comparée au rendement du groupe des universités américaines semblables à la nôtre, exprimée en pourcentage. Pour obtenir un résultat final, on tire la moyenne pondérée des pourcentages des cinq domaines clés.

Les cinq domaines clés sont : le niveau de défi académique, l'apprentissage actif et collaboratif, les interactions étudiants-professeurs, l'enrichissement de l'environnement éducatif et l'environnement positif du campus.

3.2 SUBVENTIONS DE RECHERCHE DES AGENCES FÉDÉRALES

Montant total annuel des subventions de recherche de tous les programmes obtenues des trois grandes agences de recherche fédérales, soit le CRSR, le CRSNG et les IRSC, et rang parmi les universités canadiennes.
Source : agences fédérales

- Montant total : montant accordé pour une année financière.

3.3 DISTINCTIONS DÉCERNÉES AUX PROFESSEURS (/1000)

Le nombre de prix nationaux (prix en recherche et en enseignement ou distinctions professionnelles) décernés aux membres permanents du corps professoral au cours des 5 dernières années, par millier de professeurs.

3.4 ÉTUDIANTS RECRUTÉS AVEC UNE MOYENNE DE 85 % ET PLUS

Pourcentage des étudiants admis (ayant accepté une offre d'admission) au premier cycle avec une moyenne de 85 % et plus, provenant des écoles secondaires de l'Ontario.

3.5 INSCRIPTIONS AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Pourcentage d'étudiants inscrits aux cycles supérieurs (certificat, maîtrise, doctorat) du nombre total d'inscriptions à tous les cycles, à temps complet et à temps partiel.

3.6 TAUX DE DIPLOMATION DES ÉTUDIANTS (1^{ER} CYCLE)

Le pourcentage d'étudiants de première année des programmes de baccalauréat ou de premier grade professionnel qui ont reçu dans les sept années suivantes un diplôme dans n'importe quel programme. *Source : ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU)*

3.7 RATIO ÉTUDIANT-PROFESSEUR AU PREMIER CYCLE

Le ratio du nombre d'équivalents à temps complet-étudiants au premier cycle, en fonction du nombre de professeurs permanents en équivalents à temps complet.

Les équivalents à temps complet-étudiants au premier cycle incluent les étudiants admissibles, non-admissibles et étrangers inscrits aux semestres de l'automne et de l'hiver, et excluent les étudiants de l'Université Saint-Paul et du collège Algonquin.

Les équivalents à temps complet-professeurs incluent les membres permanents et à terme du corps professoral, les maîtres d'enseignement, les titulaires de CRC et excluent les postes vacants, les retraités, les professeurs à la leçon et à temps partiel, les chercheurs-boursiers, les bibliothécaires et les conseillers. Bien que toutes ces personnes contribuent à la mission éducative de l'Université, l'objectif est d'augmenter le nombre de professeurs permanents qui enseignent au premier cycle.

RESSOURCES

4.1 ESPACE VOUÉ À L'APPRENTISSAGE / ETCE

Ratio de l'espace assignable (*net assignable square metres*) de l'Université d'Ottawa voué à l'apprentissage, exprimé en mètres carrés en fonction du nombre d'équivalents à temps complet-étudiants de l'automne de chaque année.
Source : Conseil des universités de l'Ontario (CUO)

- Espace d'apprentissage (selon les définitions du Conseil des universités de l'Ontario – CUO) : salle de classe (CUO 1), laboratoire d'enseignement (CUO 2), laboratoire de recherche (CUO 3), bureaux pour les étudiants diplômés (CUO 4.3), espaces d'études et bibliothèques (CUO 5).
- $ETCE = (2 \times ETC \text{ du premier cycle déclarés au Ministère au } 1^{\text{er}} \text{ novembre}) + (1 \times ETC \text{ des études supérieures déclarés au Ministère au } 1^{\text{er}} \text{ novembre}).$

4.2 FONDS DE DOTATION / ETCE-2

Ratio des fonds de dotation en fonction du nombre d'équivalents à temps complet-étudiants (définition n° 2). *Source : CUO*

- Fonds de dotation : Fonds constitué de sommes d'argent ou de valeurs mobilières obtenues par voie de legs ou de dotation et dont le capital est généralement maintenu intact ou est affecté, tout comme les produits financiers qui en découlent, aux fins déterminées par le testateur ou donateur.
- ETCE-2 : Nombre total d'équivalents à temps complet-étudiants pour toute l'année (tous les cycles, admissibles et non-admissibles, étrangers).

4.3 DETTE UNIVERSITAIRE / ETCE-2

Ratio des sommes empruntées au 30 avril de chaque année, moins le montant accumulé dans le fonds d'amortissement (*sinking fund*), incluant les intérêts courus, en fonction du nombre d'équivalents à temps complet-étudiants (définition n° 2). *Source : CUO*

- ETCE-2 : Nombre total d'équivalents à temps complet-étudiants pour toute l'année (tous les cycles, admissibles et non-admissibles, étrangers).

4.4 DÉPENSES ADMINISTRATIVES / DÉPENSES TOTALES

Ratio des dépenses administratives en fonction du budget d'opération (excluant le budget de recherche et le fonds de dotation). *Source : CUO*

- Dépenses administratives : comprend les dépenses administratives générales, les dépenses liées à l'informatique et aux communications (service central), les dépenses liées aux immeubles, ainsi que les dépenses liées aux relations extérieures.

Source des données : Université d'Ottawa (Recherche institutionnelle et planification, Service des ressources humaines, Gestion des effectifs scolaires, Services des finances) à moins d'avis contraire.

2006 Tableau de bord

J'ai le grand plaisir de vous présenter l'édition 2006 du tableau de bord de l'Université d'Ottawa, lequel fait état des progrès accomplis au cours de la dernière année. Le premier tableau de bord, celui de 2005, qui sert d'année de référence, a permis de fixer des cibles d'amélioration pour les dix-neuf indicateurs qui définissent le mieux le succès que nous souhaitons atteindre.

Afin de pouvoir assurer un suivi annuel, nous désirons dans la mesure du possible conserver les mêmes indicateurs. Cependant, quelques indicateurs ont subi des modifications en 2006 : l'indicateur 3.1 sur l'appréciation de la qualité de l'apprentissage sera dorénavant fondé sur l'Enquête nationale sur la participation étudiante (NSSE) autour de laquelle toutes les universités ontariennes se sont ralliées; l'indicateur 2.2 sur le bilinguisme du personnel a été simplifié, afin de mieux exprimer les attentes et les résultats; l'indicateur 3.7 sur le taux d'emploi des diplômés est remplacé par un indicateur dont les résultats seront plus significatifs, soit le ratio étudiant-professeur au premier cycle.

Après un an, des progrès ont déjà été enregistrés pour la majorité des indicateurs, ce qui démontre que nous allons dans la bonne direction. Si les premiers efforts consentis ont porté leur part de fruits, nous ne devons pas nous satisfaire de ces premiers résultats. Pour améliorer la qualité de l'apprentissage, la qualité des services, le ratio étudiant-professeur et l'indice d'équilibre linguistique, il faudra s'investir pleinement afin que la population étudiante soit véritablement au cœur de notre mission éducative.

Le recteur et vice-chancelier,
Gilles G. Patry



* Dans le présent document, le genre masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes et est employé à la seule fin d'alléger le texte.

